



Union Acrobatique Metz-Moselle  
**Groupes et horaires**  
**Saison 2021-2022**



## Baby-Trampo

*Eveil acrobatique au travers d'activités ludiques sur trampolines et parcours aménagés. Ouverture du groupe, si 5 babys minimum inscrits.*

- **Baby-Trampo 3-5 ans (2019-2017)** : samedi 10h - 11h

## Loisirs

*Découverte de l'acrobatie (trampoline, tumbling, mini-trampoline, double mini-trampoline, etc.)*

- **Loisirs 6-14 ans (2008-2016)** : samedi 10h30 - 12h
- **Team Gym 15 ans et + (2007 et avant)** : mercredi 20h30 - 22h\*

## Handi-trampo

*Découverte de l'acrobatie (trampoline, tumbling, mini-trampoline, double mini-trampoline, etc.) pour un public handicapé*

- **Handi-Trampo dès 6 ans (2016 et avant)** : samedi 11h - 12h

## Groupes compétitifs

*Compétition en Tumbling, Trampoline et Team Gym dans les catégories Fédéral, ou National (renseignements auprès des entraîneurs). Prendre contact avec le club pour les horaires.*

*NB : L'ensemble des entrainements sont dispensés au complexe Pierre Simon à la Patrotte, hormis le créneau marqué par un (\*) qui se déroulent aux Arènes de Metz.*



Union Acrobatique Metz-Moselle  
**Groupes et horaires**  
**Saison 2021-2022**



## Montants des cotisations

Loisirs	140 €	Team-Gym	160 €
Handi-Trampo	140 €	Trampoline	160 €
Baby-Trampo	140 €	Tumbling	160 €

- Réduction de 10 € à partir du deuxième enfant

Ces différents montants incluent :

- les entrainements
- la licence auprès de la Fédération Française de Gymnastique,
- le contrat d'assurance Allianz pour la pratique gymnique,
- les frais de fonctionnement du club et d'utilisation des salles de sports.

L'UA2M accepte les chèques, espèces, chèques vacances, bons CAF sport et Pass Metz Loisirs CCAS. Le paiement par chèque peut se faire avec encaissements multiples (3 échéances maximum).

## Procédure d'inscription

- Remplir la fiche d'inscription 2021-2022
- Rassembler les pièces suivantes :
  - le paiement de la cotisation
  - attestation de santé FFGYM, après avoir répondu au questionnaire de santé qui vous sera remis le jour de l'inscription.
- Remettre le dossier complet à un responsable de l'UA2M
- Obligation du Pass sanitaire, dès la reprise le 4 septembre pour les majeurs et à partir du 30 septembre pour les 12-17 ans.

A partir du moment où le dossier d'inscription est remis au club, l'adhérent dispose de deux semaines d'essai. Le paiement de la cotisation sera encaissé à l'issue de cette période d'essai.